

RÉDUISEZ L'EMPREINTE CARBONE

LIÉE AUX DÉPLACEMENTS DE VOS PATIENTS ET DE VOS COLLABORATEURS



Face à l'urgence climatique, tous les établissements accueillant du public sont aujourd'hui invités à **faire évoluer leurs usages en matière de mobilité**.

Pour les établissements de santé, il s'agit à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux déplacements et d'encourager l'usage d'une mobilité durable, tant auprès des **collaborateurs**, que des **patients** et des **visiteurs**.

JE PASSE À L'ACTION

-50%

LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO S'EST ENGAGÉE À RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 50% À L'HORIZON 2030 PAR RAPPORT À 1990 ET À ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

ET DE 20%

SON TRAFIC AUTOMOBILE À L'HORIZON 2030



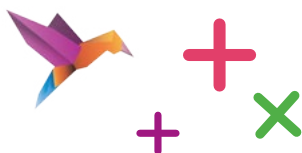
Proposez une ou plusieurs solutions de mobilité verte aux patients et visiteurs

- Comme pour vos collaborateurs, lorsque la situation du patient ou du visiteur le permet, encouragez **la marche et le vélo**.
- Faites la **promotion des lignes de bus** desservant votre établissement.
- **Offrez des titres de transport en commun** à certains patients.
- Informez vos patients et visiteurs à propos de **Mobee**, le **réseau d'auto-partage de Monaco**. Avec ce service, il leur est possible de louer un véhicule à la volée, sans réservation, et même sans smartphone. Et le stationnement est gratuit en voirie et dans 34 parkings partenaires.



Récompensez le recours aux solutions de mobilité verte par votre personnel.

- Pourquoi ne pas leur offrir une journée de **Monabike**, une heure de **Mobee**, ou un titre aller/retour sur le réseau de la Compagnie des autobus de Monaco (CAM) ?



JE PASSE À L'ACTION



Encouragez les solutions de mobilité durable pour les trajets domicile-travail de votre personnel

● Encouragez la marche pour les déplacements inférieurs à 30 minutes à pied

- **Rappelez à vos équipes que les 33 liaisons publiques mécanisées**, présentes sur la Principauté à travers une centaine d'appareils (tapis roulants, ascenseurs, escalators, etc.), facilitent le recours à la marche. D'est en ouest, 45 minutes suffisent pour traverser la ville.

● Tous à vélo !

- **Mettez des vélos en partage** à disposition de vos équipes.

- **Installez des parkings à vélos.**

- **Prenez en charge ou participez à l'abonnement Monabike** de vos collaborateurs. Ce réseau met à disposition 300 vélos à assistance électrique en libre-service sur tout le territoire.

- **Versez une prime** aux collaborateurs qui souhaitent acquérir un vélo électrique, en échange de leur place de parking. Pour rappel, les résidents monégasques bénéficient d'une aide à l'achat à hauteur de 30 % du prix du vélo TTC, plafonnée à 400 euros. Pour en savoir plus, écrivez à : environnement@gouv.mc

● Les transports en commun, rapides et économiques !

- **Prenez en charge une partie ou l'intégralité de l'abonnement** aux transports en commun de vos collaborateurs, **sur la Compagnie des autobus de Monaco (CAM) ou le réseau TER. Avec le Pass Sud Azur**, vos collaborateurs peuvent voyager en illimité sur tous les réseaux de transports en commun (bus, train, tram) des Alpes-Maritimes. La Gare de Monaco et le réseau bus CAM sont intégrés au Pass Sud Azur depuis le 1er octobre 2020. Outre la facilité d'usage (un seul titre permettant d'emprunter tous les modes), les tarifs sont très avantageux.

● Informez votre personnel des solutions de mobilité durable disponibles

- Proposez à vos équipes de **télécharger l'application CityMapper** pour planifier leurs trajets et choisir en temps réel la solution de mobilité qui leur convient le mieux.

- Diffusez largement le **plan Monaco Malin** qui recense toutes les zones piétonnes et tous les services de mobilité pour se déplacer sans voiture !

- **Testez Klaxit**, la nouvelle offre de co-voiturage à Monaco, lancée en septembre 2020. L'application, très simple d'utilisation, vous permet de trouver facilement des covoituteurs sur votre route, avec un minimum de détour.

- **Prenez en charge en totalité ou en partie l'abonnement Mobee de vos équipes.** Ce service de location de voitures en "free floating" (sans station fixe) des formules adaptées à tous les besoins, ne vous demande aucuns frais d'entretien ou d'assurance et vous offre le stationnement gratuit en voirie et dans 34 parkings partenaires !

- **Faites connaître l'aide à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride.** Pour en savoir plus, contactez la **Direction de l'Environnement**.

- **Mettez en place des bornes de recharge** pour leur véhicule électrique. Les modalités pratiques sont disponibles [ici](#).





JE M'INFORME

Des sources inspirantes...

Au Canada, un **Centre universitaire de santé** a conçu un programme de mobilité durable pour ses employés : gratuité du transport en commun pour tous, installation de supports et d'abris-vélos ou encore mise à disposition de 14 véhicules électriques ou hybrides branchables pour les déplacements liés au travail.



En France : le **CHU de Lille (Nord)** et le **CH de Lens (Pas-de-Calais)** se sont équipés de 7 véhicules (5 Zoé et 2 utilitaires) et ont fait modifier le circuit de desserte de bus municipal pour soutenir le recours aux transports en commun.

